



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02  
au  
Comité Social d'Administration Spécial Départemental  
du 8 juillet 2024

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

La date de la tenue de ce dernier CSAD pour l'année scolaire 2023/2024 résume à elle seule les **circonstances exceptionnelles** que traverse notre pays.

Exceptionnelles d'abord du point de vue national : la dissolution de l'Assemblée Nationale par le président Macron « constitue un aveu d'échec ». Le gouvernement actuel porte la responsabilité de cette situation intenable : **démolition de pans entiers du Code du travail, du Statut et de l'Assurance chômage, loi immigration, recours systématique à l'article 49.3**, répression inédite des mouvements sociaux et de la jeunesse, marche à l'économie de guerre...

Après les puissantes grèves contre la réforme des retraites que le gouvernement **a fait passer en force, les personnels de l'Education Nationale se sont à nouveau mobilisés massivement contre l'austérité, le manque de moyens, contre la réforme de la voie professionnelle, contre le « choc des savoirs » et ses conséquences délétères.**

Isolé et affaibli, le président Macron a tenté un nouveau coup de force avec la dissolution de l'Assemblée Nationale dans l'objectif de poursuivre le train des contre-réformes.

La FNEC FP-FO se tient aux côtés des milliers qui manifestent dans tout le pays, elle réaffirme son opposition à toute forme de racisme et de rejet de l'autre.

Les résultats des élections législatives qui se sont tenues hier **confirment le rejet des politiques de casse sociale menées par le Président Macron et ses gouvernements successifs.** C'est le rejet d'une pratique autoritaire du pouvoir, de l'utilisation du 49-3 à répétition et de la répression, en particulier pour nous imposer sa réforme des retraites qui nous vole deux ans de vie et enfin c'est le refus de voir le RN, aux idées xénophobes, obtenir une majorité absolue. Ce qui s'est exprimé hier dans le second tour des élections législatives met à l'ordre du jour immédiat la satisfaction des revendications, **à commencer par l'abandon immédiat du choc des savoirs qui met les professeurs dans une grande angoisse concernant les conditions de rentrée.**

Les circonstances dans lesquelles se tient ce CSA SD sont aussi exceptionnelles sur le plan local et ne permettent pas de préparer sereinement la rentrée. En effet, la date à laquelle il est réuni **et l'absence de documents préparatoires communiqués dans les délais prévus sont inacceptables. Le travail que nous devons à nos collègues** en siégeant dans les instances **est rendu impossible par l'administration.** Depuis le début du mois de juin, des collègues du second degré nous appellent : ils apprennent l'ouverture de divisions dans leurs établissements sans les moyens nécessaires, et **ces annonces ont eu lieu alors même que le CSAD ne s'était pas réuni.** Impossible donc de communiquer des informations fiables aux collègues, qui se retrouvent à multiplier les répartitions, les conseils d'enseignements, pour tenter tant bien que mal de préparer **une rentrée déjà très compliquée par la mise en place au forceps et contre la volonté des collègues de la réforme du Choc des savoirs.** Dans de nombreux établissements, les collègues n'ont d'autre

choix, dans la constitution de leurs répartitions, que de se partager des classes (en français notamment) : or, on sait que cette pratique se solde par une perte de repères des élèves et un apprentissage rendu plus difficile, ainsi que par un épuisement rapide des professeurs en charge de ces classes. La FNEC PF-FO continue de revendiquer l'ouverture de toutes les divisions nécessaires, avec les 26+3 heures prévues par les textes, et de s'opposer à la réforme du Choc des savoirs dont les collègues appuyés par des personnels de direction ne veulent pas.

Par ailleurs, **la question des PE qui assureront des heures d'enseignement dans les collèges se pose à de nombreux endroits.** Dans certains établissements, des heures seront assurées par ces collègues au détriment des titulaires sur zone de remplacement certifiés dans leur discipline. La FNEC FP-FO demande à ce que les TZR soient affectés en priorité face aux collègues PE. Les TZR sont très inquiets : ils passent déjà parfois après les collègues contractuels, qui peuvent refuser une affectation, et il arrive qu'ils travaillent trois heures par semaine dans un établissement aux côtés de collègues contractuels qui, eux, exercent 18 heures dans le même établissement. Notre volonté n'est pas de dresser les collègues les uns contre les autres, et nous défendons chacun d'entre eux, cependant, la FNEC FP-FO réaffirme simplement son attachement au respect des statuts de chacun, comme c'est le cas à chaque fois qu'il fait défaut.

Pour la FNEC FP FO, **l'annulation de toutes les fermetures et l'ouverture des postes nécessaires sont les seules réponses au chaos politique dans lequel nous nous trouvons.**

Le gouvernement du Président Macron est responsable de cette situation car toutes les décisions prises depuis 2017 n'ont fait que **dégrader les intérêts des salariés du pays ainsi que l'accès aux services publics pour tous les usagers,** rendant la vie d'une immense partie de la population plus précaire.

Depuis des années, les organisations syndicales alertent quant aux conséquences délétères des réformes et contre-réformes que nous avons subies, **quant aux problèmes posés par le manque de professeurs et plus largement de personnel au sein des établissements, quant aux fermetures de classes ou aux fusions d'école imposées dans les communes rurales** (communes dans lesquelles le vote RN atteint des records), **quant aux risques que représente la réforme du lycée professionnel et le vide disciplinaire et culturel des nouveaux programmes imposés dans ces établissements,** quant aux dangers de laisser la formation des futurs travailleurs aux mains des entreprises privées.

Les dernières attaques au statut participent au manque d'attractivité du métier d'enseignant , ce qui provoque une crise de recrutement sans précédent.

A ce titre, dans un communiqué du 20 juin 2024, le SNUDI FO demande le recrutement de tous les personnels inscrits sur liste complémentaire.

La FNEC FP-FO a alerté sur le fait que le ministre-Blanquer crée un baccalauréat discriminatoire , a refusé ParcoursSup, qui empêche chaque année des milliers de lycéens d'accéder aux études qu'ils voudraient suivre. Nous avons alerté sur la casse des statuts, entérinée par le détachement massif cette année de PE dans le second degré et l'obligation, pour certains collègues de technologie, d'enseigner une autre discipline que la leur sous peine de se retrouver en complément de service à des dizaines de kilomètres de chez eux.

Que fait l'institution depuis toutes ces années quand, au cas par cas, nous soulevons les **problèmes rencontrés par les collègues confrontés à l'inclusion systématique** ? Quand nous venons défendre un collègue, ou une équipe, **maltraités par leur hiérarchie, insultés voire menacés par des élèves et leurs parents** ? Quand nous vous partageons **la colère, le désarroi des personnels, face au fait qu'ils ne peuvent plus exercer correctement leur métier** ?

Vous avez accompagné toutes ces réformes, tous ces coups de canif dans le contrat, tous ces changements de paradigme dont vous n'étiez pas dupes. Vous avez aidé à leur mise en place, comme vous êtes en train de le faire pour la réforme du Choc des savoirs.

Les documents reçus ce jour proposent des ajustements sans préciser les situations des postes classe dans le premier degré.

La FNEC FP FO souhaite vous alerter sur les situations suivantes :

- école de Saint Erme (fermeture actée qui met l'école en difficulté).
- école de Pernant (augmentation des effectifs).
- école d'Aubenton (effectifs en hausse et répartition difficile).

Dans le second degré, nous prenons acte des ajustements, insuffisants au vu des besoins. Le collège de Villeneuve-Saint-Germain reçu en délégation puisque tous les niveaux seront très chargés à la rentrée, ne voit pas sa dotation abondée. Qu'en est-il de la demande d'une classe supplémentaire de 5° du collège de Gauchy ?

La FNEC FP-FO continuera de se tenir aux côtés de tous les personnels luttant pour leurs conditions de travail, leur rémunération et les conditions d'apprentissage des élèves et revendique :

- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes,
- La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé,
- Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive et de la réforme du Choc des Savoirs,
- L'abandon de la réforme du Lycée Professionnel,
- L'abandon du Pacte,
- Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen,
- L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles. Pas une école sans décharge hebdomadaire,
- L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école ,
- Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent ,
- L'abandon de la réforme de la formation initiale des enseignants et le retour à une véritable formation pour les stagiaires ,
- L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 28,6% perdus depuis 2000).